Règlement Des Tournois D'Archerie Médiévale

Organisés par les Archers de Brame-Farine (mise à jour 2023)



1 - LE MATÉRIEL

1.1 Types d'Arcs

LONG BOW, FLATBOW, BOURGUIGNON ou TURQUOI:

Visuellement « Histo-Compatible », en bois non démontable, de préférence sans fenêtre. Le même arc devant servir tout au long du Tournoi.

1.2 Flèches

FUT BOIS OBLIGATOIRE AVEC ENCOCHE BOIS, CORNE, OU OS (Plastique interdit):

- 6 flèches, minimum, avec 3 plumes naturelles (pas de couleur fluo) et pointe collée noire de type field ou historique quelles soit industrielle ou forgée ;
- ET: 6 flèches, minimum, avec 3 ou 4 plumes naturelles et pointe blunt.
- **2- ARCHERS** (à prendre au sens large Féminin comme Masculin)

Chaque archer qui sait tirer à l'arc ne pourra devenir participant que si :

- Il s'acquitte d'un droit de participation de 15€ (10€ pour les -15ans) ;
- Il est en tenue médiévale;
- Son matériel est conforme au règlement ;
- Après vérification d'un JUGE ou du CAPITAINE du tournoi, il est dûment inscrit par le Scribe de table.
- Chaque Archer est responsable de l'état de son matériel tout au long du Tournoi. Pour toutes les épreuves, les décomptes se feront toujours à l'avantage de l'Archer. Les Participants devront respecter les règles élémentaires de courtoisie envers les autres concurrents, les membres du Collège et les spectateurs.

De plus, pendant les épreuves du Tournoi, les participants prennent l'engagement formel de ne pas se trouver sous l'influence d'une substance affectant la conscience ou le jugement. Tout manquement constaté par le CAPITAINE entraînant de facto l'exclusion du tournoi.

3- TOURNOI

3.1 Collège

Les JUGES forment le collège du Tournoi qui est présidé par le CAPITAINE du tournoi. Leurs décisions prisent à la majorité sont sans appel.

En cas d'égalité lors des votes du Collège, la Voix du *CAPITAINE* est prépondérante.

EN AUCUN CAS, UN MEMBRE DU COLLÈGE NE POURRA PARTICIPER AU TOURNOI.

3.2 Bonifications:

Pour encourager les Archers à utiliser du matériel Histo compatible :

- Une bonification de 50 Pts sera accordée pour les arcs Monoxyles sans fenêtre.
- Une bonification de 20 pts sera accordée pour les arcs sans fenêtre exempts de matériaux contemporains. (Ni carbone, ni fibre de verre)

Les arcs recouverts ne pourront bénéficier d'aucune bonification car non contrôlables.

3.3 Déroulement du Tournoi

Pour être classé, chaque Archer participant devra accomplir l'ensemble des épreuves. Au terme de ces épreuves, un classement général sera établi individuellement et par équipe.

- Individuellement, les meilleurs Archers seront récompensés dans les 3 catégories suivantes : Gentes Dame, Messires et Damoiselles/Damoiseaux (- 15 ans)
- Par équipe, composée au minimum de 3 Archers dont une Gente Dame. Le classement par équipe sera effectué sur la moyenne des points obtenus pour l'ensemble des épreuves.

4- COSTUMES ET ÉQUIPEMENT DE CAMPEMENT

Tous les participants : Archers, Artisans, Commerçants ou Membres des campements devront être en tenue médiévale dans l'enceinte du site.

Les tentes, auvents et échoppes, ainsi que l'ensemble du matériel présent sur le site devront être d'aspect médiéval

5- INTENDANCE

Chaque Archer individuel ou Compagnie d'archers devra prévoir ses vivres et son matériel pour la durée de la rencontre.

Sur le site il y aura de l'eau, du bois pour les campements, des latrines et des douches.

Les feux de campement devront être hors sol et le terrain devra impérativement retrouver son état d'origine.

6- SÉCURITÉ

Les Membres de Brame-Farine géreront le public et la sécurité du site.

Le Collège du tournoi de Brame-Farine se réserve le droit d'annuler la rencontre pour cause d'« intempéries graves » .

Le port d'armes (Couteaux, dagues, épées etc.) n'est pas autorisé pour les mineurs.

7- ASSURANCES

<u>Tous les participants</u>: Archers, Artisans, Commerçants ou Membres des campements devront être correctement assurés pour ce genre d'événements et dégagent l'association Brame-Farine de toute responsabilité concernant d'éventuelles blessures ou destructions de matériels pouvant subvenir durant toute la durée de la manifestation.